



SM Touraine Propre (Siren : 253703128)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Tours
Arrondissement	Tours
Département	Indre-et-Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	05/04/1995
Date d'effet	05/04/1995

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Martin COHEN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	15 Rue du Sergent Leclerc
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	37000 TOURS
Téléphone	
Fax	
Courriel	touraine.propre@wanadoo.fr
Site internet	tourainepropre.com

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	524 231
Densité moyenne	127,89

Périmètres

Nombre total de membres : 6
- Dont 6 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
37	CC de Gâtine-Racan (200073237)	CC
37	CC Loches Sud Touraine (200071587)	CC
37	CC Touraine-Est Vallées (200073161)	CC
37	CC Touraine Vallée de l'Indre (200072650)	CC
37	SMICTOM d'Amboise (253702963)	SM fermé
37	Tours Métropole Val de Loire (243700754)	Métropole

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Autres actions environnementales
A) Compétences transférées Le Syndicat a pour objet : de contribuer à l'élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) dans le cadre de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES), d'effectuer toutes études en vue du traitement et de la valorisation des déchets, de promouvoir la réduction des déchets à la source et la prévention de la production des déchets, de favoriser la concertation, les échanges d'expérience entre ses membres afin d'améliorer la cohérence et l'optimisation de la valorisation des déchets en Indre-et-Loire, d'élaborer et de mettre en ?uvre la communication liée à ses missions. B) Prestations de service Afin d'optimiser l'exercice de ses activités, le syndicat est autorisé à assurer dans le cadre de ses compétences des prestations de service pour le compte de communes, établissements publics de coopération intercommunale ou toute autre personne non membre, dans le respect des règles de publicité et de mise en concurrence, et sous réserve que ces prestations demeurent accessoires.
Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)